Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 61 (1935)

Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

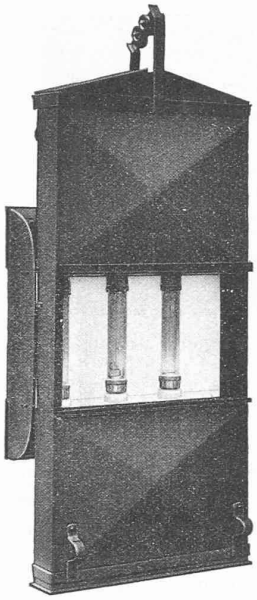

Fig. 18. — Lanterne horizontale de scène équipée avec des lampes à vapeur de mercure.

tageux pour l'aménagement des éclairages scéniques (fig. 18). La coloration particulière à la lumière des lampes à vapeur de mercure se prête, suivant le choix des filtres et la proportion d'autres lumières « d'addition », à la réalisation d'effets de couleurs encore inédits. Il est évident que les particularités du spectre du rayonnement des lampes à vapeur de mercure peuvent impliquer certains filtres qui diffèrent des filtres des lampes à incandescence normaux.

Tout récemment l'éclairage des scènes au moyen de substances fluorescentes est redevenu en faveur. Or, les lampes à vapeur de mercure HgH, de fabrication spéciale et munies d'un verre *ad hoc*, constituent des sources de lumière d'une grande aptitude à l'excitation de la fluorescence sur des surfaces étendues. Ces lampes qui sont de mêmes dimensions que celles du modèle normal HgH 5000, consomment 1000 watts, y compris la bobine de self réglée sur l'intensité de court-circuit indiquée précédemment.

b) *Blanchissement de l'ivoire.* — Le blanchissement des touches de piano est généralement pratiqué au moyen d'eau oxygénée conjuguée avec l'exposition au soleil. Le processus dure normalement deux jours en été ; en hiver, cette méthode est quasi inapplicable en lumière naturelle. Mais, par usage d'une lampe à vapeur de mercure, la durée du blanchiment peut être réduite à 4 heures, sous un éclairement de 30 000 lux. Il est avantageux de blanchir simultanément plusieurs claviers.

D'autres applications des lampes à vapeur de mercure sont à l'étude.

Un exemple intéressant d'éclairage « indirect » d'une chaussée.

Celui que le Service de l'électricité de la Ville d'*Innsbruck* a installé pour mettre en valeur les précieux motifs architecturaux, dont beaucoup datent du moyen âge, de la Herzog Friedrichstrasse.

Les deux croquis ci-joints, que nous empruntons à *Die Lichttechnik*, du 18 novembre dernier, montrent que cet éclairage est exécuté au moyen de projecteurs (équipés avec des lampes à incandescence de 1000 à 1500 watts), implantés sur les toits et complètement dissimulés à la vue des passants.

On voit (fig. 1) que le bas des arcades est laissé dans la pénombre, mais ce fait est favorable à l'esthétique de la rue car les robustes piliers se détachent en silhouette originale sur le fond clair des arcades brillamment illuminées au moyen d'appareils de publicité lumineuse pour l'alimentation desquels l'énergie électrique est *livrée gratuitement* par l'administration municipale, générosité qui témoigne de l'esprit « progressiste » et intelligemment « publicitaire » de l'édilité d'Innsbruck.

Ce système d'éclairage est très propre à mettre en relief les motifs saillants qui impriment un caractère si original à cette rue. L'éclairage indirect de la chaussée, quoique produit par la diffusion de la lumière sur des façades à pouvoir de réflexion très divers, est d'une remarquable uniformité, puisque l'éclairement des parties les plus éclairées est à celui des parties les moins éclairées comme 3 est à 2. Eclairement moyen à 1 m au-dessus du sol : 2,5 lux, tout à fait suffisant pour une rue où la circulation est très peu intense dans la soirée.

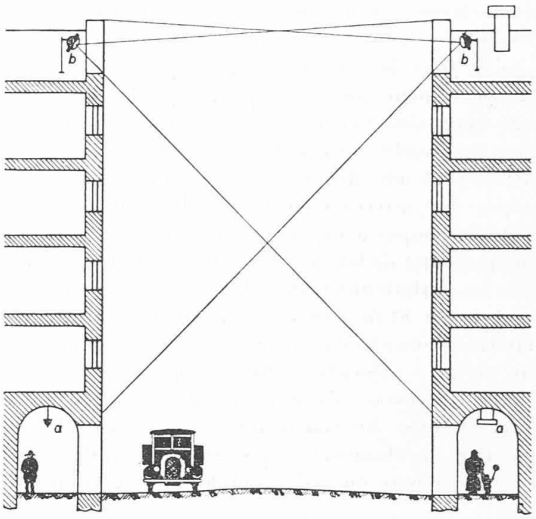

Fig. 1. — Coupe en travers de la Herzog Friedrichstrasse, à Innsbruck.

a = Publicité lumineuse privée.
b = Projecteurs.

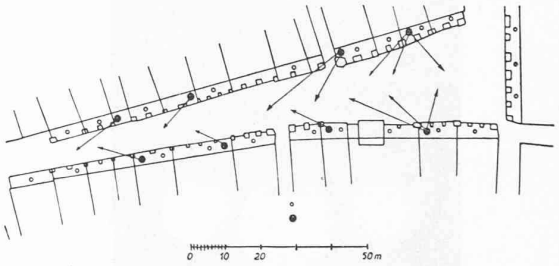

Fig. 2. — Plan de la Herzog Friedrichstrase, à Innsbruck.

○ Publicité lumineuse privée.
● Groupes de projecteurs.

Congrès international de photogrammétrie.

Du 25 novembre au 2 décembre dernier, s'est tenu à Paris, sous la présidence de M. le *général Perrier*, membre de l'Institut, le IVe Congrès de la Société internationale de photogrammétrie ; 23 pays y ont participé. Le Congrès faisait partie intégrante du XIVe Salon de l'aviation, ce qui en rehaussait notablement l'intérêt, surtout en ce qui concerne l'exposition du matériel. L'organisation scientifique avait été confiée à six Commissions différentes et l'on avait tenu compte, très judicieusement, de certaines lacunes constatées lors du Congrès de Zurich, en 1930, pour rendre le travail plus fructueux. Ces Commissions avaient respectivement les attributions suivantes : Commission I : Photogrammétrie terrestre ; II : Prise de vues aériennes ; III : Exploitation topographique des vues aériennes ; IV : Applications diverses de la photogrammétrie (architecture, criminalistique, etc.) ; V : Enseignement technique à tous les degrés ; VI : Bibliographie, vocabulaire. Chaque congressiste avait reçu, comme documentation préliminaire, le premier fascicule du Tome VIII des « Archives internationales de photogrammétrie », organe de la Société ; le deuxième fascicule paraîtra ultérieurement et sera consacré aux travaux des Commissions. Notons, dès maintenant, les sérieux progrès réalisés, moins peut-être dans

le domaine purement technique et de la précision de la méthode qu'en ce qui concerne le rendement de la photogrammétrie au point de vue économique ; l'emploi toujours plus général de chambres groupées et jumelées est ici significatif. L'examen des appareils exposés par les divers pays participant au Congrès confirme du reste cette impression.

La France, qui avait pris une part relativement modeste au Congrès de 1930, présente un matériel imposant, surtout pour les prises de vues ; on remarque, notamment, de grandes chambres pour levers en séries avec magasins à plaques ou à pellicules ; en revanche, dans le domaine de la restitution, les constructeurs français paraissent assez réfractaires à certains perfectionnements mécaniques (liaisons automatiques des appareils redresseurs, matérialisation directe dans l'espace des points restitués). En stéréorestitution, on constate une émulation très vive entre l'Italie et l'Allemagne ; ces deux pays ont réalisé, outre les grands appareils précis déjà connus précédemment, des types nouveaux plus simples comportant la double projection des vues conjuguées par superposition des images et l'emploi éventuel des couleurs complémentaires pour accentuer le relief. Il y a là des perspectives d'avenir très intéressantes pour la cartographie à petite échelle et les levers expédiés.

La Suisse occupe une place très honorable dans l'exposition ; parmi les appareils nouveaux présentés, citons ceux destinés aux levers à courte distance et surtout un redresseur très bien conçu par la *Société Wild* ; cette Maison, qui s'était spécialisée dans la construction du matériel de stéréorestitution, s'est rendu compte de l'importance des méthodes de redressement pour le cadastre, la cartographie et l'urbanisme. Le nouvel appareil possède cinq degrés de liberté pour la mise en position perspective de la carte et du négatif ; grâce à un mécanisme judicieux, les conditions de l'optique géométrique sont toujours satisfaites, tandis que le rejet à l'infini de la ligne d'horizon est obtenu par un décentrement du négatif. La source lumineuse a une puissance de 500 watts.

Les progrès obtenus dans la fabrication des émulsions sont par contre moins tangibles et certains espoirs n'ont été réalisés qu'imparfaitement ; le IVe Congrès a permis cependant de constater le chemin parcouru depuis quatre ans et d'enregistrer le développement réjouissant de la photogrammétrie et de ses applications.

A. A.

Attribution de prix et diplômes aux meilleures constructions, à Genève.

Sous le patronage du Département des Travaux publics de Genève, les Sociétés suivantes :

1. Association des intérêts de Genève,
2. Section genevoise du Heimatschutz,
3. Société des ingénieurs et des architectes (section de Genève) S. I. A.,
4. Fédération des architectes suisses (groupe de Genève),
5. Société pour l'amélioration du logement,
6. « Le Guet », Association pour l'urbanisme,

considérant que la qualité esthétique des constructions joue un rôle très important dans l'aspect d'une région et du canton de Genève en particulier, ont décidé d'attribuer des récompenses aux œuvres d'architecture les plus méritoires des catégories désignées dans un règlement spécial.

Ces distinctions ont pour but d'améliorer la valeur artistique des constructions et d'inciter les architectes et propriétaires à rechercher l'architecture qui convient le mieux à tel ou tel site et qui s'inscrit le plus harmonieusement dans l'atmosphère ambiante.

Le Jury sera formé d'un représentant de chacune des six Associations sus-mentionnées et de trois des architectes de la Commission d'urbanisme.

Les membres du Jury devront s'abstenir de participer à la délibération sur le classement des bâtiments à la construction desquels ils auront contribué soit en qualité de propriétaires, soit en qualité d'architectes.

Une somme de 1500 francs au minimum sera mise à la disposition du Jury pour être attribuée aux lauréats à l'expiration de chacun des exercices prévus.

Le montant de cette somme sera constitué de la façon suivante : Fr. 500 par l'Etat de Genève, Fr. 500 par la Ville de Genève, Fr. 500 par les Sociétés sus-nommées.

Cette somme de 1500 francs pourra être augmentée par d'autres dons.

Les primes seront réparties de la façon suivante : prix en espèces et diplôme aux propriétaires ; diplôme aux constructeurs.

Georges Payot

NÉCROLOGIE

Georges Payot

1882-1835

Les camarades et amis de Georges Payot, ingénieur, ont appris avec une douloureuse émotion sa mort prématurée survenue le 2 février 1935, à Santiago de Chili.

La mort impitoyable l'a fauché là-bas, loin du pays, en pleine force, en pleine intelligence, et l'a enlevé brutalement à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Entré à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne en 1900, Georges Payot avait été un membre fervent de la Société d'étudiants Stella, qu'il avait magistralement présidée en 1902 et 1903.

Il avait pris une part active à la réussite des Fêtes du cinquantième anniversaire de fondation de l'Ecole d'ingénieurs les 19 et 20 décembre 1903, et faisait partie de la Commission du Cinquantenaire, présidée par M. A. Dommer.

Comme président de Stella, la doyenne des Sociétés d'étudiants de l'Ecole d'ingénieurs, G. Payot présida le « commers » à la Maison du Peuple, très bien organisé et conduit avec une verve et un brio magnifiques. Il souhaita, en excellents termes, la bienvenue aux invités et aux anciens élèves, se fit l'écho des sentiments de gratitude et de respectueuse affection de tous ses camarades envers l'Ecole et ses professeurs, et ajouta, aux applaudissements de l'assemblée des félicitations au « papa Tauxe », concierge de l'Ecole depuis sa fondation, qui avait vu les cinquante volées d'étudiants se succéder sur les bancs de « la Tech. ».

Après avoir brillamment subi ses examens, G. Payot quitta l'Ecole d'ingénieurs, en 1904, muni de son diplôme d'ingénieur-mécanicien, et fit d'abord un stage chez Sulzer Frères, à Winterthour. Il travailla ensuite en Espagne, pour la Société Oerlikon, puis se rendit, en 1910, en Bolivie, où il contribua à porter au loin le bon renom de l'Ecole de Lausanne.

Nommé professeur à l'Ecole des Mines, il avait dirigé l'adduction des eaux potables d'Oruro, et pendant la guerre, il avait assumé la charge de Consul de Suisse.